

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le Centre Rural de Charly** dont le siège social est installé à **MAZILLE** a réuni son conseil d'administration le 15 juin dernier pour examiner entre autres questions le projet d'implantation d'un Center Parcs au **ROUSSET**.

Compte-tenu de l'objet qui figure dans les statuts de notre Association nous souhaitons prendre notre part de responsabilité dans le débat public qui est aujourd'hui engagé.

Détenteur d'un patrimoine agricole et rural - exploitation agricole – siège de la Maison Familiale Rurale du Clunisois – nous sommes directement concernés par la création du Center Parcs.

Nous considérons en effet que le phénomène de désertification qui affecte depuis des décennies le milieu rural produit de graves conséquences sur le plan économique et social mais aussi au niveau de l'emploi, du tourisme et de l'environnement.

Le projet développé sur la commune du **ROUSSET** représente une formidable opportunité pour cette région en perte de vitesse.

Notre conseil d'administration a émis un **AVIS FAVORABLE** sur ce projet, répondant ainsi aux trois chambres consulaires - Chambre d'agriculture – Commerce et Industrie – Chambre des métiers – en s'inscrivant dans leur sillon

Le Président,

Michel POTDEVIN.

